

# BUGOFLEX® Dispersion pour bois Plus AS PROTECT extérieur

Fiche 2543f / version 11 / 05.2023

**Produit** BUGOFLEX Dispersion pour bois Plus est une peinture diluable à l'eau pour l'extérieur. Depuis plus de 25 ans, cette peinture de protection du bois fait ses preuves grâce à des propriétés particulières telles qu'élasticité élevée, résistance aux intempéries, effet soyeux très agréable et extrêmement bonne tenue du brillant (bien meilleures que les enductions à base de résine alkyde). Ce produit respectueux de l'environnement contribue également à réduire les émissions de solvants.

## Etiquette environnementale et Minergie

### Etiquette environnementale: Classe E

Pour plus d'informations, voir Fondation Suisse Couleur sous [stiftungfarbe.org](http://stiftungfarbe.org)

## Domaine d'application

Application sur du bois neuf ou ancien, brut ou revêtu d'une peinture, par exemple: bardeaux, pignons, sous-faces de toiture, poutres de maisons à colombages, lambris en bois, baraques en bois, etc.

Etant donné la thermo-élasticité de la peinture, on s'abstiendra de l'appliquer sur les feuillures des portes et fenêtres.

## Caractéristiques techniques/ valeurs d'essai

Liant de base	Dispersion acrylique pure
Pigment de base	Dioxyde de titane rutile et pigments de couleur résistants à la lumière et aux intempéries.
Consommation	Selon la nature du bois et la construction: env. 500 – 600 g/m <sup>2</sup> pour une application de trois couches.
Dilution	Eau
Masse volumique	Env. 1,3 kg/l (blanc)
Teneur en corps solides	Env. 58,6% (blanc)
Teneur en solvants (COV-CH) (COV-EU)	0% (blanc), non soumis à la taxe COV Valeur limite VOC selon EU 42/2004 (Cat. A/d): 130 g/l (2010) Ce produit contient au maximum 60,0 g/l (COV)
Force d'adhérence	Selon DIN EN ISO 2409: GT0-1
Consistance	Thixotrope
Degré de brillance	Satiné
<b>Forme de livraison</b>	
Teinte/teintage	Blanc ou selon échantillon. Peut-être teinté également avec AQUAPINT ou avec des pâtes universelles à teinter jusqu'à maximum 3% (sous réserve de compatibilité). Teintage possible sur système de mélange rapide KABEmix.
Conditionnement	Bidon plastique de 18 kg net / KABEmix de 1 kg net, 5 kg net ou 18 kg net

**Stockage** Au moins 18 mois en emballage d'origine bien fermé au frais et à l'abri du gel; voir l'étiquette pour la date exacte d'expiration.

### Mise en œuvre

**Support** La surface du bois doit être propre, sèche et porteuse. La teneur d'humidité du bois ne devrait pas dépasser 15%.

Les bois riches en résine – surtout le pin, mais également le mélèze – réagissent à la chaleur (traitements de surface foncés) par des suintements de résine ou d'autres lésions superficielles.

Un bois de construction soumis à une exposition directe aux intempéries ne peut pas être muni d'un revêtement durable. Etant donné la multitude des essences (notamment en ce qui concerne les bois exotiques et à forte teneur en tanin) qui peuvent présenter un comportement différent à la peinture, nous recommandons de réaliser préalablement une surface d'essai.

Les anciennes peintures qui adhèrent mal ainsi que les surfaces de bois fibreuses et dégradées par les intempéries seront poncées et éliminées jusqu'au support porteur. Les anciennes peintures intactes seront lavées avec le nettoyeur universel concentré CLEANFORCE et légèrement poncées. En cas de surfaces en bois fortement altérées par les intempéries ainsi que de composants en bois fortement exposés aux intempéries, l'utilisation d'un fond de trempage (par ex. FOND DE TREMPAGE POUR BOIS, dilué à env. 20%) est recommandée. Comme couche intermédiaire, nous recommandons DUO Hydro BLOC fond isolant pour bois.

Des mesures constructives de protection du bois constituent une condition essentielle pour un revêtement durable.

Eviter des constructions en bois horizontales. L'eau qui s'accumule doit pouvoir s'évacuer rapidement. Observer les normes SIA 118/257 et 118/243, ainsi que les instructions d'entretien et les fiches techniques (GTK-G/GTK-M) ASEPP et les directives BFS. Les textes individuels de la check-list KABE et les fiches techniques sont également utiles ou contacter directement nos conseillers techniques. Les directives actuelles et fiches techniques de l'ASEPP sont disponibles directement auprès du secrétariat de l'association.

Les panneaux plaqués, contreplaqués, en particules de bois, etc. ne conviennent qu'avec certaines restrictions pour l'extérieur; il est donc recommandé de se renseigner auprès du fabricant sur leur aptitude.

Ne pas mettre en œuvre avec une température du support inférieure à + 8°C, un taux d'humidité relative de l'air élevée (> 70%) ou sous un rayonnement solaire direct. Avec des produits d'enduction diluables à l'eau, la température joue un rôle déterminant pour la formation du film. Si la température est basse, il faut en outre tenir compte de la formation d'eau de condensation.

**L'épaisseur de tout le système d'enduction est déterminant quant à sa durabilité (surtout son élasticité). Il est donc important d'appliquer dans tous les cas deux couches de finition (BUGOFLEX dispersion pour bois). Le système a été dûment éprouvé dans la pratique pendant des années.**

**Enduire ou tamponner préalablement les parties métalliques telles que têtes de clou avec une peinture antirouille. Attention: en optant pour des teintes claires, nous recommandons de prévoir une couche d'apprêt ou une couche intermédiaire avec DUO HYDRO BLOC Fond isolant extérieur.**

Mode d'application Au pinceau, au rouleau ou au pistolet

**Remarques particulières** Après usage, nettoyer immédiatement l'outillage à l'eau, puis avec le diluant universel 5119

#### **Données de sécurité**

**Mesures de précaution** Respecter les directives de sécurité de la SUVA ainsi que celles figurant sur les étiquettes des produits, sur la fiche des données de sécurité ainsi que dans notre brochure consacrée à la sécurité et à l'environnement (au besoin la demander).

**Recyclage KABE** Les emballages vides et les vieilles peintures peuvent être redonnés à KABE Peintures. Demander notre brochure pour des informations détaillées.

**Elimination** Remettre les bidons entamés et des produits résiduels ou périmés à un centre public de récupération pour déchets spéciaux. Respecter en outre les ordonnances de la DETEC sur les directives des mouvements des déchets (OMoD) en Suisse et selon le Catalogue Européen des déchets (CED).

Les informations de cette fiche technique relatives aux caractéristiques et à l'application du produit sont communiquées selon nos connaissances, notre travail de développement et nos expériences pratiques. Etant donné la diversité des applications possibles, il est impossible de présenter toutes les particularités du produit. En cas de doute, nos techniciens et nos collaborateurs du service extérieur se tiennent à disposition pour tout renseignement. Nos conditions générales de vente et de livraison sont en outre applicables.

Cette fiche est révisée périodiquement. En cas de doute, notre service de vente interne vous renseigne volontiers quant à la validité du présent document.